

DEPARTEMENT DU RHONE
COMMUNE DE SAINT-FORGEUX
COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
19 juillet 2010

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 14

Date de convocation : 13/07/2010
Date d'affichage : 13/07/2010

L'AN DEUX MIL DIX ET LE DIX NEUF JUILLET à vingt heure trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jacques LARROCHETTE Maire.

Etaient présents : M. Jacques LARROCHETTE, M. Gilles DUBESSY, Mme Chantal DUJARDIN-REY, Mme Christelle PASSINGE, M. Daniel CHAUD, M. Gilbert NOVE, M. Gilles DURDILLY, Mme Elisabeth LACROIX, M. Ludovic MAGAT, Mme Françoise GAGNIERE, Mme Christine CHAVEROT, M. Dominique DEVOS, M. Bernard ANTOINE.

Etaient excusés : M. Jean Luc DUPUIS, M. Gilles PUPIER (donne pouvoir à Mme Christine CHAVEROT)

Secrétaire de séance : Mme Christine CHAVEROT

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 19 JUILLET 2010

Le compte rendu de la réunion du 19 mai 2010 est adopté à l'unanimité.

1) Bail rue des tourterelles au 1^{er} juillet 2010

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que le local de 58 m² situé rue des tourterelles et dont la commune est propriétaire est loué au 1^{er} juillet 2010 à Lionel LAFORGE artisan, demeurant Rue du Moulin Résidence « Le Clos du Jardin » à Saint Forgeux pour y exercer une activité de reprographie. Un bail commercial de type 3-6-9 sera établi du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2013, pour un loyer porté à 300 € / mois soit 3 600 € annuel.

Le Conseil approuve et donne son accord à l'unanimité pour la signature du bail.

2) Rapport assainissement collectif et individuel 2009 SIAPT

Gilles DUBESSY rappelle que le SIAPT comprend plusieurs communes du canton et précise que le rapport d'assainissement collectif pour 2009 est disponible en mairie. Certains chiffres sont énoncés : le réseau se compose de 2 747 abonnés, dont 288 domestiques pour Saint Forgeux. Cela correspond à 6211 habitants desservis, 250 000 m³ d'eau traitées facturées, et 63 kilomètres de réseaux séparatifs. Cela correspond à une tarification de 0,40 € du m³

La station steppe des Artaud a une capacité de 10 000 habitants et actuellement en compte 4500, donc beaucoup de possibilités.

Gilles DUBESSY énonce quelques chiffres : il y a eu 310 000 € de travaux sur l'année 2009. La dette se monte à 644 218 € pour 2747 abonnés.

Les objectifs annoncés : création d'un bassin de rétention à Pontcharra. Réhabilitation du réseau de Saint Forgeux aux « Tuillières ». Il faut séparer les eaux pluviales des eaux usées. Prévisions : avant la fin de l'année.

Monsieur le Maire rappelle les compétences : les eaux usées sont de la compétence du Syndicat des Eaux, les eaux pluviales sont de la compétence de la commune.

Un marché d'étude est lancé pour « les temps de pluie », travail sur le prévisionnel avec la rédaction d'un rapport annuel.

SPANC (Service Public Assainissement Non Collectif)

Gilles DUBESSY informe le conseil que le rapport d'assainissement individuel 2009 est disponible en mairie. Il donne quelques informations générales : 967 installations sont recensées sur toutes les communes soit 2180 habitants. Il précise que des contrôles seront effectués dans 3 cas de figure : état de l'installation, mise en conformité de l'installation et création d'un assainissement et que ceux-ci seront facturés respectivement 100€, 110€ pour les deux derniers cas.

3) Rapport Annuel des Ordures Ménagères

Christelle PASSINGE présente le rapport annuel des ordures ménagères au Conseil et précise qu'il est disponible en mairie. Les chiffres démontrent qu'il y a moins de tonnes d'ordures triées que l'an dernier, et ceci est certainement dû à un mauvais tri des ordures. Le ratio par habitant se porte à 93,51 € par habitant et par an.

	Année 2009	Année 2008
Dépenses	2 488 944 €	2 378 756 €
<u>Recettes</u> :		
Taxe	1 824 856 €	1 036 155 €
Recette propre	347 294 €	362 786 €
Budget	319 793 €	979 815 €

4) Tableau des effectifs

Monsieur le Maire expose au Conseil la modification à apporter au tableau des effectifs suite à l'embauche de Simon MARDUEL au poste d'adjoint technique 2^{ème} classe pour un temps complet à partir du 1^{er} juillet 2010.

Récapitulatif du tableau des effectifs remis à jour et disponible en mairie.

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour l'attribution du nouveau poste de Simon MARDUEL.

5) Informations diverses

Affaire TATY / BROSSARD : Suite au dernier conseil exceptionnel du samedi 10 juillet 2010, Monsieur le Maire nous informe sur l'état d'avancement de la procédure. Le mémoire de la défense est parti au tribunal administratif le 19 juillet 2010 en mentionnant la délibération prise le samedi 10 juillet 2010 abrogeant les trois délibérations prises précédemment relatives à cette affaire. Monsieur le Maire se présentera demain à 14h au tribunal administratif pour suivre le déroulement de l'audience.

Affaire ROMANY : Mme ROMANY a entamé une procédure auprès du tribunal à l'encontre de la mairie. Monsieur le Maire nous informe qu'il serait souhaitable de faire appel à un avocat pour nous défendre et qu'il pourrait le rencontrer dès la semaine prochaine avec l'accord du conseil. Il précise que nous avons 90 jours à partir du 10 juillet 2010 pour répondre au tribunal. Le Conseil appuie sa décision et donne son autorisation à Monsieur le Maire concernant l'intervention d'un avocat pour défendre nos intérêts dans cette affaire.

Micro-crèche : Sur la demande de Monsieur le Maire, une délibération est votée à l'unanimité par le conseil pour monter un dossier de demande de subvention auprès de la Caisse des Allocations Familiales relative au projet de micro-crèche. La CAF est en attente du dossier complet pour pouvoir annoncer le montant de la subvention qui pourrait nous être accordée.

2 Photocopieurs : Dans le cadre du contrat de location des photocopieurs, Monsieur le Maire a demandé à notre prestataire actuel, la société A3R de nous faire une proposition pour le remplacement des deux photocopieurs. Les deux crédits baux ont été établis pour une durée de 5 ans avec la possibilité d'une révision sur 3 ans. Actuellement, notre consommation réelle se porte par trimestre à 7600 copies couleurs et 24 000 copies noir & blanc. Le loyer trimestriel se monte donc à 4 800 € décomposé pour le loyer 3 400 € et pour la maintenance 1 400 €.

Deux propositions établies :

- a) remplacement par deux photocopieurs (1 couleur 7500 copies et 1 noir & blanc 22 800 copies) pour un montant de 3 984 € (loyer et maintenance confondus)
- b) remplacement par un photocopieur dernière génération grandes performances pour 3 774 € par trimestre (loyer et maintenance confondus).

Gilbert NOVE pense qu'il serait intéressant de demander un devis à un autre prestataire pour avoir des éléments de comparaisons, ou une nouvelle offre à A3R.

Gilles DUBESSY fait remarquer que le nombre de copies émises par an est énorme, que cela correspond environ à 500 copies faites par jour travaillé sur une année.

Recensement : Monsieur le Maire nous informe que le recensement sur Saint Forgeux va commencer le 20 janvier 2011. Il va falloir recruter des agents de recensement compétents. Il semblerait que le dernier effectué ne corresponde pas exactement à la situation réelle de notre village. Il faut rendre réponse avant le 15 août 2010.

Emetteurs analogiques : Monsieur le Maire mentionne un entretien téléphonique entre Mme DUCLOS et France numérique, où il a été confirmé que le passage à un émetteur numérique sera effectif le 27 juillet 2010 pour un arrêt total le 14/06/2011 et qu'à partir de cette date, la chaîne France 2 ne sera plus accessible par le biais des émetteurs analogiques, il faudrait alors passer par la TNT (ou une parabole si la TNT ne passe pas non plus).

Le site internet : la parole est donnée à Gilbert NOVE qui nous rappelle le projet dont nous faisons l'objet en qualité de site pilote grâce à l'association des maires ruraux de France. Elle a proposé aux communes de moins de 3500 habitants de participer à la mise en place d'un site internet à un coût moindre (180 € par an, comprenant le nom de domaine, l'hébergement et l'assistance téléphonique).

La lumière tombe et Gilbert peut maintenant nous faire la démonstration du futur site internet de la mairie de Saint Forgeux. Beaucoup d'onglets et d'informations sont déjà actifs, et nous donne un bon aperçu du site. Il évoque les différents points restant à développer et liste les informations que nous pourrions diffuser si nous le souhaitons. Gilbert demande à Gilles DUBESSY de se charger des sentiers pédestres afin de pouvoir les intégrer sur le site. La mise en application du site est prévue pour début septembre 2010.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h25
